https://www.romilly-sur-andelle.fr/actualites/palmares-2026-des-villes-et-villages-ou-il-fait-bon-vivre/

PALMARÈS 2026 des villages où il fait bon vivre

Cette année encore, Romilly-sur-Andelle est classé deuxième village où il fait bon vivre dans la catégorie des communes de 2 000 à 3 500 habitants dans le Département de l’Eure. À l’échelle nationale, le village se classe 542e sur 2 242 localités de strate équivalente.

198 critères ont été analysés, répartis dans 11 catégories : qualité de vie, sécurité, santé, transports, commerce, protection de l’environnement, éducation, finances et impôts locaux, sports et loisirs, solidarité et attractivité immobilière.

Nous pouvons être fiers de ce classement !